



# ODOXA

L'Opinion tranchée

## Le rendez-vous de l'innovation

*Innovations digitales et fraude*

LEVÉE D'EMBARGO JEUDI 14 NOVEMBRE 2019 À 6H

Sondage réalisé pour

LEYTON



L'USINE  
NOUVELLE

Stratégies

01net

# Méthodologie



## Recueil

Enquête réalisée auprès d'un échantillon de Français interrogé par Internet les 6 et 7 novembre 2019.



## Echantillon

Echantillon de 1 005 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, niveau de diplôme et profession de l'interviewé après stratification par région et catégorie d'agglomération.

# Précisions sur les marges d'erreur

Chaque sondage présente une incertitude statistique que l'on appelle marge d'erreur. Cette marge d'erreur signifie que le résultat d'un sondage se situe, avec un niveau de confiance de 95%, de part et d'autre de la valeur observée. La marge d'erreur dépend de la taille de l'échantillon ainsi que du pourcentage observé.

	Si le pourcentage observé est de ...					
Taille de l'Echantillon	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
800	1,5	2,5	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2 000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
3000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8

Lecture du tableau : Dans un échantillon de 1000 personnes, si le pourcentage observé est de 20%, la marge d'erreur est égale à 2,5%. Le pourcentage réel est donc compris dans l'intervalle [17,5 ; 22,5].

# L'œil du sondeur : Emile Leclerc, Directeur d'études d'Odoxa (1/2)

## Les Français attendent beaucoup du numérique pour limiter la fraude

### Un Français sur cinq (19%) admet avoir déjà fraudé le fisc, son entreprise ou les aides sociales

La fraude, sport national bien français ? Pas si sûr si l'on en croit les résultats de notre sondage. La grande majorité de nos concitoyens (81%) affirment n'avoir jamais omis de déclarer une partie de ses revenus à l'administrations fiscale, n'avoir jamais fait passer des frais personnels en notes de frais professionnelles et n'avoir jamais profiter d'aides sociales auxquelles ils n'avaient pas ou plus le droit.

Dans le détail, 11% des Français admettent ne pas avoir toujours déclaré tous leurs revenus au fisc, 10% d'entre eux ont déjà fait passer des frais personnels en notes de frais professionnelles et 7% ont déjà profité d'aides sociales auxquelles ils n'avaient pas ou plus le droit.

Attention toutefois, même si elle ne concerne qu'une minorité de Français (19%), la fraude coûte cher à l'Etat, aux entreprises et au système social.

Si dans leur grande majorité les Français ne fraudent pas volontairement, plus d'un tiers d'entre eux (36%) nous disent qu'en cas d'erreur d'un tiers (banque, magasin, administration...), ils ne l'en ont pas toujours informé. Il y a donc encore pour certains des limites à l'honnêteté.

### Nuisible (82%), en développement (73%) et généralisée (67%), la fraude n'est pas plus fréquente en France qu'ailleurs (53%) selon les Français

Les Français sont catégoriques à l'égard de l'impact des fraudes et des petites triches sur l'intérêt général : 82% d'entre eux jugent qu'elles nuisent à notre société.

Ils ont d'ailleurs le sentiment que les choses vont plutôt en se dégradant : 73% affirment que ces pratiques se sont développées ces dernières années.

S'ils ont le sentiment qu'elles sont largement généralisées en France (67%), ils considèrent qu'elles ne sont pas plus fréquentes que dans d'autres pays.

Les 19% de Français ayant déjà fraudé cherchent à la fois à minorer les effets de leurs actes sur la société (66% considèrent que ces pratiques sont nuisibles contre 82% au global) mais aussi à amplifier le nombre de fautifs (78% d'entre eux estiment qu'elles sont largement généralisées contre 67% au global).

# L'œil du sondeur : Emile Leclerc, Directeur d'études d'Odoxa (2/2)

## **Les innovations digitales : une opportunité pour réduire la fraude selon les Français (69%)**

Face à la fraude et à la triche, les Français attendent beaucoup des innovations digitales. D'un point de vue global, elles représentent selon eux plutôt une opportunité qu'une menace. Les innovations sont en effet selon eux une bonne chose car elles permettront de mieux tracer et contrôler les fraudes (69%) plutôt qu'une mauvaise chose car elles multiplient les possibilités (30%).

Ensuite, ils estiment qu'elles permettront de développer les outils et de mieux établir les preuves : plus des trois-quarts d'entre eux (78%) jugent qu'elles permettront un renforcement de l'arsenal de contrôle grâce à l'utilisation de l'informatique et des réseaux sociaux pour confondre les fraudeurs. C'est ce que compte faire le gouvernement en comparant la richesse affichée de certains sur les réseaux sociaux avec ce qu'ils déclarent au fisc.

Enfin, la traçabilité permise par les nouvelles technologies (blockchain, IA...) voire la suppression de l'argent liquide permettront de limiter la fraude selon 67% des Français.

**Emile Leclerc, Directeur d'études d'Odoxa**

# L'œil de l'expert – SAP Concur : Sébastien Delannoy, Directeur Business Development SAP Concur

## **36% des Français ayant fraudé profite de l'erreur d'un tiers**

Cela nous amène à penser qu'une grande part de français ne fraude pas dans le but ultime de déguiser ou déclinier un revenu mais plutôt en tirant avantage d'une situation. Bon nombre de salariés ou indépendants, n'ont pas forcément conscience de frauder en agissant ainsi. Cela nous indique finalement que c'est un sujet qui est plus facilement adressable avec les collaborateurs. C'est pourquoi qu'en tant que fournisseur de solution nous nous devons d'être des accompagnants pour la mise sous contrôle des dépenses professionnelles, la mise en place et l'adoption d'une telle solution. Avec un bon accompagnement, le projet suscite l'adhésion et non l'opposition.

## **73% des français affirment que cette activité est nuisible à la société**

Une vraie prise de conscience à lieu sur le sujet et bon nombre de nos compatriotes ont conscience que non seulement cela nuit à l'image de la société mais a également des impacts économiques pour des secteurs entiers. La demande du marché est de plus en plus importante, on constate une forte croissance de la mise en place de solutions d'encadrement et de contrôles des frais et déplacements professionnels qui, rappelons le, est le 2<sup>ème</sup> poste de dépense d'une entreprise après les salaires et/ou l'informatique. Les entreprises ont un devoir d'exemplarité, tant les collaborateurs que pour les Directions.

## **La majorité des français (69%) fait confiance à l'innovation pour lutter contre la fraude**

Cela est essentiel. Chez SAP Concur, nous sommes confrontés quotidiennement aux défis que représente la mise en place d'une solution de gestion des notes de frais et on s'aperçoit que l'adhésion est emportée si le projet est bien expliqué. Il vaut mieux un cadre définit qui améliore la clarté pour les entreprises tout en laissant une liberté aux collaborateurs que pas de cadre du tout. Cela renforce l'acuité des entreprises vis-à-vis de l'administration d'un côté et garantit au salarié un pacte de confiance renforcé avec l'employeur. La confiance n'exclue pas le contrôle.

Prenons pour exemple le projet du Ministère de l'Action et des Comptes Publics. 20M€ ont été investis sur un projet basé sur le Datamining. Un tel projet s'axe à la fois sur l'analyse quantitative et précise des données mais également sur une meilleure interopérabilité de systèmes entre tous les acteurs : Allocations/Fisc/Entreprise...C'est un projet commun multi acteur.

En réalité que ce soit pour l'Etat ou les Entreprises privé la mise en place de ce type de projet permet un meilleur contrôle, un abaissement drastique du volume d'erreurs, un gain de temps considérable pour les collaborateurs et de ce fait une meilleure productivité permettant de dégager un ROI réel. Et ils sont 78% à dire qu'elles permettront un renforcement de l'arsenal de contrôle et 67% affirment que la traçabilité permise par ces nouvelles technologies permettra de limiter la fraude.

# L'œil de l'expert - Leyton : Julien Pierrepont, Directeur innovation

## **Un sujet qui concerne tous les acteurs de la société mais dont l'ampleur est difficile à évaluer !**

Tous les secteurs de l'économie sont touchés par la fraude, qui revêt de nombreuses formes (comptable, fournisseur, publicitaire, interne/externe, fiscale, sociale,...). Toutefois, il s'avère difficile de déterminer son ampleur à l'échelle de la société car les méthodes d'évaluation et montants sont extrêmement divergents fonction des études. En revanche, le numérique a incontestablement fait évoluer la fraude dans sa nature et sa fréquence. Par exemple, selon une étude Fraude d'Euler-Hermes d'avril 2019, 1 entreprise sur 5 a été visée par plus de 10 tentatives de fraude en 2018 (contre 1 sur 10 en 2017).

## **La donnée au cœur des opportunités et des menaces de notre monde**

Le numérique entraîne une mise en donnée du monde. Une bonne partie du nœud du problème de la fraude réside donc sur la donnée, sa fiabilité, ses phénomènes d'usurpation, de captation ou plus simplement sa corruption. Pour autant, de nombreuses technologies de détection/sécurisation existent, se renforcent ou émergent: biométrie (facial, keystrokes recognition), blockchain, data analyse, case management, robotique, intelligence artificielle, online evidence capturing, digital forensics software... Ces technologies, associées à la puissance de calcul mais aussi à des vérifications multicanales offrent des éléments de réponse aux organisations dans la course à l'armement nécessaire pour déjouer la sophistication et la fréquence croissantes de la fraude.

## **De l'encouragement, de la réglementation et du partage pour bénéficier du meilleur du numérique !**

Dans l'étude d'Euler – Hermes, 77% des entreprises interrogées font de la fraude un sujet d'inquiétude majeur !

Toutefois, dans une étude internationale de l'ACFE (Association of Certified Fraud Examiners)/SAS de juin 2019 émis donc auprès d'un public concerné, le premier obstacle (80%) dans la mise en place de nouvelles technologies anti-fraude s'avère être les moyens financiers consacrés par les organisations à ce sujet...

Au même titre que sur Bale/Solvency, le RGPD, il faut renforcer/étendre la réglementation pour la sécurisation des écosystèmes technologiques. Il faut également encourager/ encadrer pour les acteurs l'ouverture des protocoles, l'interopérabilité non propriétaire, et le partage de données (exemple des data sharing consortium) ainsi que leur mesure.

Les agents économiques en ont bien besoin! Cela permettra également de favoriser une approche plus holistique du développement en intégrant les possibilités de fraude les plus développées cela dès la conception, ce qui par le passé pouvait être oublié au bénéfice du time to market avec une culture du patch en correctif.

# L'œil de l'expert - Leyton : Julien Pierrepont, Directeur innovation

## **Une filière technologique française très performante!**

Historiquement avant-gardistes (innovatron, gemplus,...) les acteurs technologique Français, bien que discrets, sont sur ce sujet de sécurité/fraude à la pointe. En effet, le tissu Français offre des leaders internationaux qui se renforcent: Thales (acquisition de Gemalto, Ecom), Idemia (Oberthur technologies+safran morpho), Atos (acquisition Idnomic). Les ESN jouent aussi un rôle central (Cap Gemini, Umanis,...) en soutenant également de grands donneurs d'ordres de tous les secteurs d'activités. Plus agiles, des structures comme Quicksign, ou plus start ups encore avec de l'IA type Bleckwen (élue Fintech de l'année par l'EBA – fraude financière) ou Veesion (IA pour lutter contre la démarque inconnue en magasin) font partie d'un paysage et d'un secteur particulièrement dynamique et performant en France.

## **Des Administrations concernées!**

Les Administrations ont considérablement renforcé depuis ces dix dernières années leur arsenal de lutte contre la Fraude : juridique, pénal mais également technique. Par exemple l'Administration fiscale déjà dotée d'une solution de data mining depuis 2013, et les douanes depuis 2016 avec un algorithme de « deep mining supervisé » pour détecter des cas de fraude dans les déclarations de valeur et d'analyse de langage naturel voient leur possibilités à nouveau renforcées. En effet, une des évolutions marquante majeure du récent projet de Loi de Finances pour 2020, est d'offrir la possibilité sur une durée expérimentale de 3 ans à ces dernières de collecter au moyen de traitements informatisés les données rendues publiques par les utilisateurs des réseaux sociaux et des plateformes pour détecter les comportements frauduleux.

Il reste en revanche des axes de progrès comme l'identité numérique, abordé de manière pionnière par la France il y a plus de 20 ans mais dont la mise en œuvre tarde...



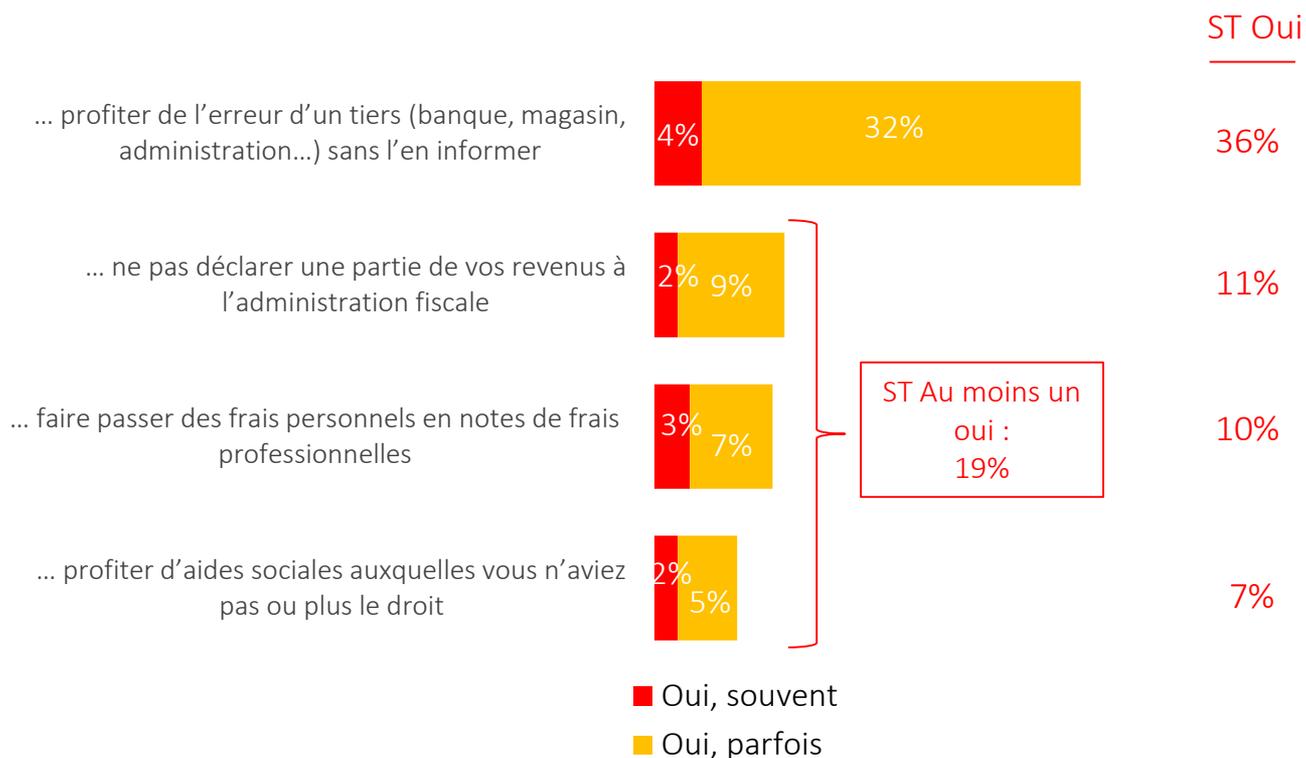
# *Résultats du sondage*

# Part de Français ayant déjà fraudé dans certaines situations



J'aimerais vous poser quelques questions autour de l'idée de tricher ou de fraude. Je vous rappelle préalablement que ce sondage est strictement anonyme et confidentiel et que rien de ce que vous indiquerez ne pourra vous être reproché.

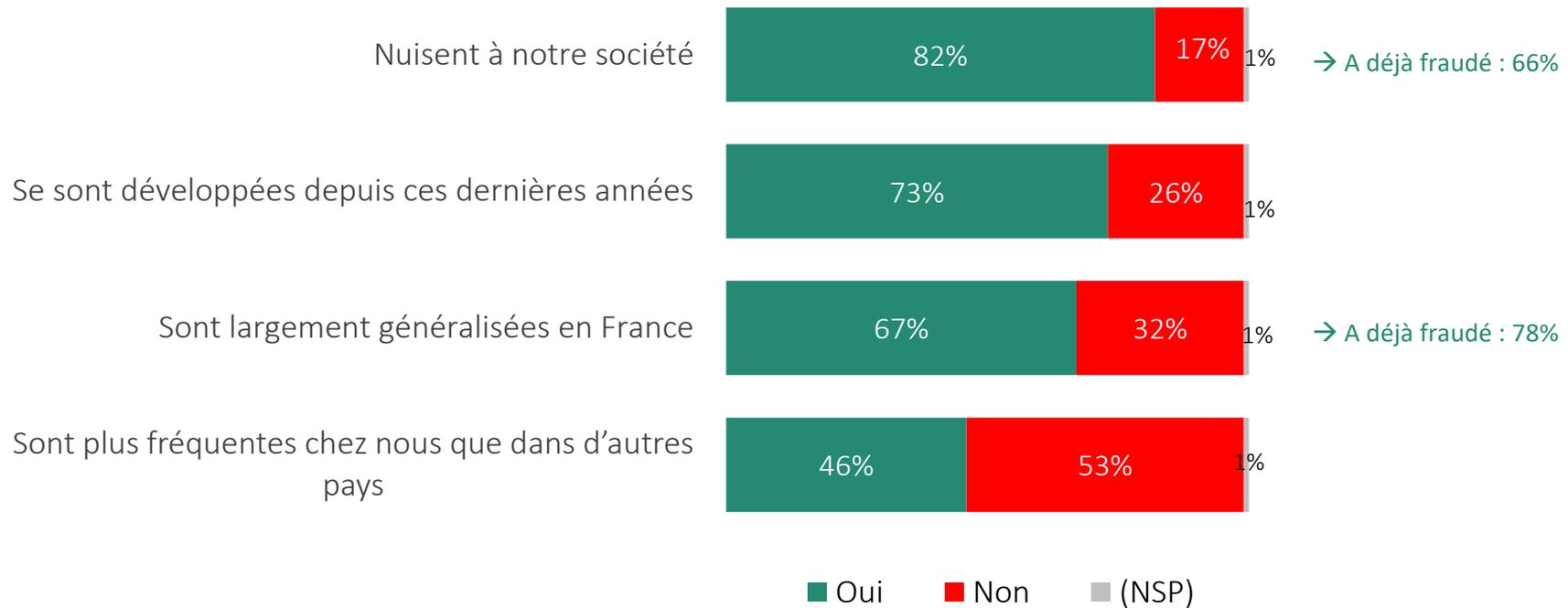
Vous-même, vous est-il déjà arrivé de...



# Regard porté sur les pratiques frauduleuses en France



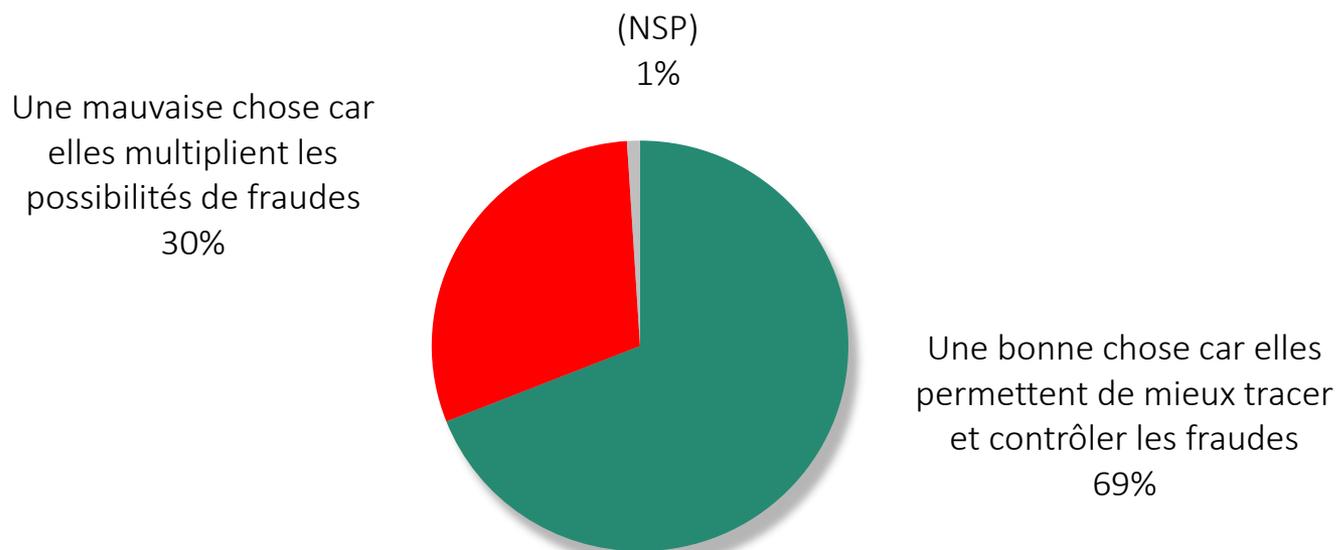
Et pensez-vous que ces pratiques ...



# Les innovations digitales : bonne ou mauvaise chose face à la fraude ?



D'après vous, face à la fraude et à la triche, les innovations digitales représentent-elles plutôt...

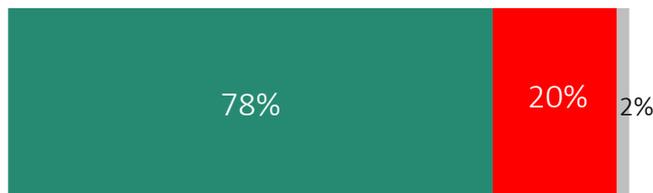


# Les avantages des innovations digitales pour mieux traquer les fraudeurs

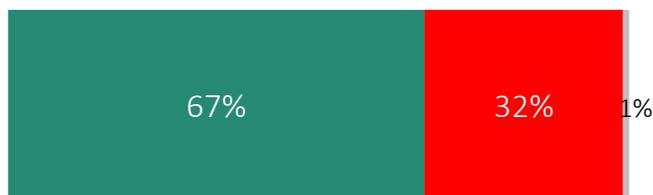


Pour l'Etat, pensez-vous que le numérique et les innovations digitales offriront les avantages suivants pour mieux traquer et identifier les fraudeurs :

Elles permettront un renforcement de l'arsenal de contrôle grâce à l'utilisation de l'informatique, mais aussi des réseaux sociaux pour confondre les fraudeurs



Elles permettront de mieux traquer les fraudeurs (IA, blockchain, technologies de contrôles) mais aussi de mieux limiter les fraudes par exemple en supprimant un jour l'argent liquide



■ Oui ■ Non ■ (NSP)